

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil lundi le 12 septembre 2022 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

**Présences :** Mme Annie Gentesse  
MM. Pierre Lavigne, Sylvain Masson, Éric Emond, Patrice Paillé et Sylvain Jacques  
sous la présidence d'Éric Leroux, maire

**Absence(s) :** Aucune

**Nombre de citoyens :** 11

Est également présente madame Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**ORDRE DU JOUR**

**1. MOT DE BIENVENUE**

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

**2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

**3. CONSEIL**

3.1. Programme de soutien à la pratique sportive – Bourse

3.2. Appui au député Martin Champoux – Désaccord pour le redécoupage électoral

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

5.1. Procès-verbal séance régulière du 15 Août – Adoption

**6. COMPTABILITÉ**

6.1. Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale et remboursement des dépenses – Août 2022

**7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

7.1. Entente conditions des employés cadres – Autorisation de signature

7.2. Embauche brigadière poste 10 heures – Madame Ginette Daneault

7.3. Cadets – Sûreté du Québec

7.4. Entretien ménager – Hôtel de ville (reporté)

7.5. Entretien ménager – Bibliothèque (reporté)

**8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

8.1. Règlement 411-4 – Modification du règlement portant sur la rémunération des élus

8.1.1. Avis de motion

8.1.2. Dépôt du règlement

8.2. Adoption Règlement 266-7 pour augmenter le fonds de roulement

8.3. Adoption Règlement 437-28 concernant le stationnement de véhicules récréatifs (reporté)

- 8.4. Règlement 437-29 concernant l'interdiction des maisons d'hébergement sur l'ensemble du territoire à l'exception de la Zone RUR-2
  - 8.4.1. Avis de motion
- 8.5. Règlement sur les PIIA (secteur Village – chapitres 3, 4 et 9)

**9. URBANISME – DOSSIERS**

**10. URBANISME – PIIA**

- 10.1. Nouvelle construction – 2285 rue Bélanger
- 10.2. Rue Philippe – Aménagement paysager des 12 logements

**11. TRAVAUX PUBLICS**

- 11.1. Agrandissement du garage – Règlement 474; décompte progressif # 1
- 11.2. Construction entrepôt d'abrasifs - Décompte progressif # 1

**12. AQUEDUC / ÉGOUT**

**13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. OFFICE D'HABITATION DRUMMOND (OHD)**

**15. LOISIRS & COMMANDITES**

- 15.1. Horloge-Chronomètre – Aréna
- 15.2. Embauche étudiants – Opérateur de surfaceuse

**16. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

- 16.1. Certificat de disponibilité C-14/22

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **1. MOT DE BIENVENUE**

### **1.1. Constatation du quorum et ouverture de la séance**

6184.09.22 Sur proposition de madame Annie Gentesse

Que la présente séance soit ouverte à 19 h 30.

## **2. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

### Ajout

8.5 Avis de motion modifiant le PIIA afin de demander que toutes demandes passent au CCU

15.2 Embauche étudiants – Opérateur de surfaceuse

### Retrait

7.4. Entretien ménager – Hôtel de ville

7.5. Entretien ménager – Bibliothèque

6185.09.22 Sur proposition de monsieur Patrice Paillé  
Appuyée par monsieur Sylvain Masson

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **3. CONSEIL**

### **3.1. Programme de soutien à la pratique sportive – Bourse**

Considérant la recommandation faite par le comité des loisirs et des sports;

Considérant le programme de soutien à la pratique sportive;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;

6186.09.22 Sur proposition de madame Annie Gentesse  
Appuyée par monsieur Éric Emond

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation du comité des loisirs et des sports;
- de remettre la bourse d'or de 750 \$ à monsieur Louis Jacques qui s'est démarqué sur la scène provinciale au hockey;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à monsieur Tristan Roy qui s'est démarqué sur la scène nationale au hockey;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à monsieur Élliot Goulet qui s'est démarqué sur la scène internationale au baseball;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à madame Roxanne Buehlmann qui s'est démarquée sur la scène provinciale en ski acrobatique;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à monsieur William Dumoulin qui s'est démarqué sur la scène provinciale au hockey;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à monsieur Olivier Lemieux qui s'est démarqué sur la scène provinciale au hockey;
- de remettre une bourse d'Or de 750 \$ à monsieur Raphael Lemieux qui s'est démarqué sur la scène provinciale au football;

- de remettre une bourse d'Argent de 400 \$ à monsieur Jayden James Drolet qui s'est démarqué sur la scène provinciale au Baseball.
- d'autoriser 3 heures de glace à chaque récipiendaire qui pratique un sport de glace, gracieuseté de la Municipalité.

Le préambule fait partie de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2. Appui au député Martin Champoux – Désaccord pour le redécoupage électoral**

Considérant que le redécoupage électoral proposé dans le cadre de l'exercice décennal d'Élections Canada retrancherait quatre de nos municipalités, soit Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Eugène, Saint-Pie-de-Guire et Saint-Guillaume;

Considérant que cette proposition aurait pour effet de rendre plus difficile l'accès à plusieurs services pour ces municipalités ainsi pour leurs citoyens;

Considérant qu'existe une synergie entre la MRC de Drummond et les services offerts par le bureau du député;

6187.09.22 Sur proposition de monsieur Sylvain Masson  
Appuyée par monsieur Éric Emond

Il est résolu :

- d'appuyer la démarche du député Martin Champoux devant la commission indépendante de délimitation des circonscriptions électorales pour exprimer le désaccord avec la proposition soumise.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **5. PROCÈS-VERBAUX – ADOPTION**

### **5.1. Procès-verbal séance régulière du 15 Août – Adoption**

6188.09.22 Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. COMPTABILITÉ**

### **6.1. Factures d'achats, déboursés directs, dépenses préautorisées, rémunération globale et remboursement des dépenses – Août 2022**

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;

6189.09.22 Sur proposition de monsieur Sylvain Masson  
Appuyée par monsieur Éric Emond

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois d'août 2022, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats : Août 2022 .....	349 914,04 \$
Déboursés directs : Août 2022 .....	5 500,41 \$
Dépenses préautorisées : Août 2022 .....	15 361,96 \$
Rémunération globale : Août 2022 .....	277 634,06 \$
Remboursement des dépenses - KM : Août 2022 .....	0 \$
	<b><u>Total 648 410,47 \$</u></b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. DOSSIERS MUNICIPAUX**

### **7.1. Entente conditions des employés cadres – Autorisation de signature**

Considérant que les recommandations du comité des ressources humaines;

Considérant que la Municipalité vient de renouveler la convention collective avec les syndiqués;

Considérant la rareté de main-d'œuvre et qu'il y a lieu de procéder à une entente afin de retenir les cadres d'expérience à Saint-Cyrille;

6190.09.22

Sur proposition de monsieur Sylvain Masson  
Appuyée par monsieur Patrice Paillé

Il est résolu :

- d'autoriser le maire ou son remplaçant ainsi que la directrice générale ou sa remplaçante à signer l'entente intervenue entre la Municipalité et les cadres de St-Cyrille de Wendover.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.2. Embauche brigadière poste 10 heures – Madame Ginette Daneault**

Considérant l'affichage fait en date du 8 août 2022;

Considérant que madame Ginette Daneault a agi à titre de remplaçante pour ce poste et qu'elle a démontré être apte à occuper cette fonction;

6191.09.22

Sur proposition de monsieur Sylvain Masson  
Appuyée par monsieur Patrice Paillé

Il est résolu :

- de retenir les services de madame Ginette Daneault à titre de brigadière pour un poste permanent de 10 heures/semaine;
- que la rémunération et les avantages applicables sont ceux prescrits à la convention collective en vigueur.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **7.3. Cadets – Sûreté du Québec**

Considérant l'offre de la Sûreté du Québec de cadets afin d'assurer une présence dans les quartiers et les parcs, répondre aux demandes de renseignements des citoyens et prêter main-forte aux patrouilleurs en effectuant de la surveillance et de la prévention auprès de la population;

Considérant qu'il y a lieu de manifester notre intérêt avant le 16 septembre;

6192.09.22

Sur proposition de monsieur Patrice Paillé  
Appuyée par monsieur Éric Emond

Il est résolu :

- de signifier notre intérêt à avoir une présence de deux cadets sur le territoire de la municipalité durant la saison régulière 2023, soit du 29 mai au 20 août 2023 pour approximativement 400 heures. Coûts 10,000 \$ pour la saison.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**7.4. Entretien ménager – Hôtel de ville** (reporté)

**7.5. Entretien ménager – Bibliothèque** (reporté)

## **8. RÉGLEMENTS MUNICIPAUX**

### **8.1. Règlement 411-4 – Modification du règlement portant sur la rémunération des élus**

#### **8.1.1. Avis de motion**

Avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller monsieur Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du Règlement 411-4, lequel a pour objet de modifier les clauses 10 à 13 du règlement portant sur la rémunération des élus.

#### **8.1.2. Dépôt du règlement**

Conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal*, présentation du projet de règlement 411-4, lequel a pour objet de modifier les énoncés des articles 10 à 13 du Règlement 411-4 portant sur la rémunération des élus de la Municipalité est faite et copie remise aux membres du conseil.

Dépôt du projet de règlement 411-4 est fait et copie remise aux membres du conseil.

### **8.2. Adoption Règlement 266-7 pour augmenter le fonds de roulement**

Considérant qu'un avis de motion a été fait le 15 août 2022;

Considérant qu'un premier projet conformément aux dispositions de l'article 445 du *Code municipal*, présentation du projet de règlement 226-7, du Règlement 226-7 pour permettre d'augmenter le fonds de roulement par emprunt au surplus accumulé a été déposé le 26 août 2022;

Considérant que le projet du règlement 226-7 a été adopté à la séance ordinaire du 15 août 2022;

Considérant qu'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil et qu'ils renoncent à sa lecture;

6193.09.22

Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par monsieur Sylvain Masson

Il est résolu :

- d'adopter, tel que présenté, le règlement portant le numéro 266-7 afin d'augmenter le fonds de roulement.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **8.3. Adoption Règlement 437-28 concernant le stationnement de véhicules récréatifs (reporté)**

### **8.4. Règlement 437-29 concernant l'interdiction des maisons d'hébergement sur l'ensemble du territoire à l'exception de la Zone RUR-2**

#### **8.4.1. Avis de motion**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du Règlement 437-29, lequel a pour objet d'interdire les maisons de chambres et tout type d'hébergement sur l'ensemble du territoire à l'exception de la zone RUR-2.

### **8.5. Règlement sur les PIIA (secteur Village – chapitres 3, 4 et 9)**

Avis de motion est par les présentes donné par le conseiller monsieur Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du règlement sur les PIIA (secteur Village – chapitres 3, 4 et 9), lequel a pour objet de procéder à une refonte de façon à resserrer les critères du PIIA afin d'obtenir l'analyse de tous les dossiers dans cette Zone par le CCU.

## **9. URBANISME – DOSSIERS**

### **10. URBANISME – PIIA**

#### **10.1. Nouvelle construction – 2285 rue Bélanger**

Considérant que la demande porte sur une nouvelle construction au 2285 rue Bélanger;

Considérant que les demandeurs étaient présents pour répondre aux questions;

Considérant que les plans présentent du revêtement d'acier à imitation de bois et de la maçonnerie dans des teintes gris pâle en façade ainsi que du vinyle colonial de couleur gris foncé sur les trois autres façades;

Considérant que la demande présente des fenêtres, des portes et du soffite noirs en façade avant et des fenêtres blanches sur les trois autres côtés;

Considérant que les plans déposés sont complets;

Considérant les critères d'intégration 1.a) de l'article 10.2.2 du chapitre 10 du Règlement 321 sur les PIIA;

Considérant les recommandations du CCU;

6194.09.22

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu que le conseil municipal accepte le projet tel que présenté.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10.2. Rue Philippe – Aménagement paysager des 12 logements**

Considérant que la demande porte sur la construction de multilogements (12 logements) dans le nouveau développement de la rue Philippe;

Considérant que les plans de construction ont déjà été approuvés lors de la séance du conseil municipal du 15 août 2022;

Considérant qu'il ne restait que les plans d'aménagement paysager à être approuvés;

Considérant que les plans déposés sont complets et conformes aux normes du règlement de Zonage 437 ainsi qu'au règlement sur les P.I.I.A;

6195.09.22

Sur proposition de monsieur Sylvain Jacques  
Appuyée par monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu que le conseil municipal accepte le projet tel que présenté.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. TRAVAUX PUBLICS**

### **11.1. Agrandissement du garage – Règlement 474; décompte progressif # 1**

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics;

Considérant l'énoncé de la résolution municipale 6133.06.22 confirmant l'attribution du contrat à Deshaies et Raymond inc.;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;

6196.09.22

Sur proposition de monsieur Patrice Paillé  
Appuyée par monsieur Sylvain Masson

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif # 1 pour la somme de de 79 884,63 \$ (taxes incluses) à Construction Deshaies Raymond incluant une retenue de 8 876,07 \$.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **11.2. Construction entrepôt d'abrasifs - Décompte progressif # 1**

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics;

Considérant l'énoncé de la résolution municipale 6132.06.22 confirmant l'attribution du contrat à Construction Deshaies Raymond;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;



6197.09.22

Sur proposition de monsieur Patrice Paillé  
Appuyée par monsieur Sylvain Masson

Il est résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif # 1 pour la somme de de 34 727,05 \$ (taxes incluses) à Construction Deshaies Raymond incluant une retenue de 3 858,56 \$.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**12. AQUEDUC / ÉGOUT**

**13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14. OFFICE D'HABITATION DRUMMOND (OHD)**

**15. LOISIRS & COMMANDITES**

**15.1. Horloge-Chronomètre – Aréna**

Considérant la recommandation du directeur des loisirs;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;

6198.09.22

Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'autoriser le directeur des loisirs à procéder à l'achat de l'Horloge-Chronomètre pour la somme de 3 842,46 \$ (taxes incluses) à Pointage Pro.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15.2. Embauche étudiants – Opérateur de surfaceuse**

Considérant les recommandations du directeur des loisirs;

Considérant les démarches pour pourvoir les postes étudiants - Aréna fin de semaine;

Considérant les services offerts par l'aréna pour la saison 2022-2023;

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-14/22 émis;

6199.09.22

Sur proposition de monsieur Éric Emond  
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu :

- d'embaucher messieurs Nicolas Boisvert Rufiange, Benjamin Simoneau et Colin Raymond à titre d'étudiants pour l'aréna;
- poste 16 heures semaine selon les modalités de la convention collective pour les postes étudiants de l'aréna.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **16. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

### **16.1. Certificat de disponibilité C-14/22**

Conformément aux dispositions du Règlement 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou, si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER

Ce 12 septembre 2022

Lyne Rivard

*Directrice générale et secrétaire-trésorière*

## **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 20 h 38.

Signé

---

Éric Leroux, *maire*

---

Lyne Rivard, *directrice générale et  
secrétaire-trésorière*